



COMMUNE DE GOESDORF
1, op der Driicht
L-9653 GOESDORF

AVIS au public

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Il est porté connaissance au public qu'une autorisation est sollicitée, dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Objet:

Demande d'autorisation du 5 janvier 2021 présentée par la SARL C.GOEBEL ET FILS relative à l'exploitation d'une nacelle Marque SKYJACK, tape 6832RTE, numéro de construction 37300860.

La demande est déposée, pour consultation, au secrétariat de la commune de Goesdorf, 1, op der Driicht, L-9653 Goesdorf.

Luxembourg, le 6 avril 2021

Jeannot Glodé
Délégué du bourgmestre en matière d'établissements classés